

Envoyé en préfecture le 02/03/2021

Reçu en préfecture le 02/03/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 083-218300366-20210225-002_2021-DE

Rapport d'orientations Budgétaires 2021



Service Finances Ville de Cavalaire-sur-Mer :

Rapport d'orientations Budgétaires 2021

Conseil Municipal du 25/02/2021

Table des matières

Préambule

1. Analyses et perspectives économiques

- 1.1 Les perspectives économiques
- 1.2 La loi de Finances pour 2021

2. Orientations budgétaires et stratégie financière 2021

- 2.1 Les équilibres de fonctionnement
 - 2.1.1 Les dépenses de fonctionnement
 - 2.1.2 Les recettes de fonctionnement
- 2.2 La politique d'investissement
- 2.3 Analyse de la dette

3. Orientations pluriannuelles

- 3.1 Les grands projets et autorisations de programme
- 3.2 Les plans pluriannuels de fonctionnement et d'investissement à venir
- 3.3 Les données prospectives

4. Les budgets annexes

Préambule

Rendu obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants par la Loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République (loi ATR), le débat d'orientations budgétaires constitue la première étape dans le cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Conformément à l'article L2312-1 du Code général des Collectivités Territoriales, il doit avoir lieu dans un délai de deux mois précédant l'examen et le vote du Budget Primitif. Il n'a aucun caractère décisionnel, cependant, conformément à la loi, sa tenue doit faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport d'orientations budgétaires, sur lequel se fonde le débat, vise à présenter à l'assemblée délibérante non pas un budget arrêté, mais bien des orientations qui doivent faire l'objet d'un débat dont le contenu pourra le cas échéant être utilisé en retour à des fins d'amendement du projet de budget primitif.

Ce rapport contient toutefois des informations chiffrées suffisamment précises pour permettre à chaque élu de notre assemblée d'être informé des traductions budgétaires qui seront issues des orientations et qui aboutiront au budget primitif dont l'examen et le vote auront lieu lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Ainsi, et conformément à l'article 17 du règlement intérieur de notre assemblée, approuvé par délibération en date du 19 novembre 2020, le rapport soumis à votre attention présente :

- pour l'exercice 2021 :
 - les données relatives à l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement;
 - les principaux investissements projetés ;
 - la structure et la gestion de la dette ;
 - l'évolution des taux de fiscalité locale ; en la matière, sont présentées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget ;
- pour les exercices suivants :
 - les engagements pluriannuels envisagés (projets de travaux et autorisation de programme)
 - les programmes pluriannuels de dépenses en fonctionnement et investissement

1. Analyses et perspectives économiques 2021

1.1. Les perspectives économiques

- *Une crise sanitaire toujours au cœur de l'actualité*

La crise sanitaire d'ampleur mondiale que nous traversons depuis le début de l'année 2020 constitue depuis son déclenchement un sujet d'actualité de premier plan qui dépasse le cadre sanitaire, et qui s'étend aujourd'hui aux sphères politiques et économiques. Si la pandémie semble être maîtrisée dans certains pays tels que la Chine, pays où elle trouve son origine, elle frappe toujours les Etats-Unis et l'Europe où le nombre de cas testés positifs à la COVID-19 ne cesse de croître.

Au cours des onze mois qui se sont écoulés depuis le début de l'épidémie, les premiers impacts économiques de la crise sanitaire et des mesures mises en place pour endiguer sa propagation ont été observés. Parmi ces impacts, nous pouvons citer la forte chute du prix du baril de pétrole jusqu'à -37 dollars le baril le 20 avril, qui résulte du ralentissement de l'activité économique et de la demande mondiale. Outre ce chiffre inédit, d'autres montants sans précédent peuvent être cités, tel que 750 milliards d'euros, qui correspond à l'enveloppe débloquée par la Commission Européenne pour venir en aide aux Etats européens en difficultés, ou encore, le chiffre de 20 millions de suppressions d'emplois survenues pour le seul mois d'avril aux Etats-Unis.

Malgré ces chiffres, les mesures économiques prises par les gouvernements et les institutions supranationales pour soutenir l'économie semblent avoir permis de limiter l'ampleur de la crise économique dont l'évolution est étroitement corrélée à la résolution de la crise sanitaire.

Sous ce double effet de la baisse de l'activité et d'interventions publiques massives en raison de la crise sanitaire le déficit public devrait atteindre 11,3% du PIB en 2020, tandis que la dette publique s'élèverait à 119,8% du PIB selon le 4^{ème} projet de loi de finances rectificative pour 2020.

- *Politiques de soutien budgétaire et monétaire sans précédent*

Pour rappel, parallèlement aux mesures sanitaires visant à contenir l'épidémie de COVID-19, les gouvernements et les banques centrales, forts de leurs expériences lors de la crise de 2008, sont intervenus pour soutenir l'économie pendant la période de confinement. Ces plans de soutien visent à répondre à trois objectifs.

En premier lieu, il s'agit de financer les dispositifs d'indemnisation des entreprises et des citoyens à la suite de l'arrêt de l'activité, avec, par exemple le financement par l'Etat du chômage partiel en France, qui a concerné cinq millions de personnes pour 337 000 entreprises et représente un volume de 45 milliards d'euros.

Le second objectif est de conserver un marché des financements fonctionnels, c'est-à-dire que les banques puissent continuer de se financer et de fournir des liquidités aux différents acteurs économiques. Pour ce faire, des programmes de garanties d'emprunts sont mis en place par les Etats : en France, c'est un programme de 300 milliards de garanties d'emprunts qui a été acté.

Enfin, le troisième objectif pour les banques centrales est de permettre aux Etats de pouvoir s'endetter dans les meilleures conditions possibles. Par exemple, une dette qui serait émise à un taux de 0% pourrait se résorber progressivement avec l'inflation. Dans cet objectif, la Banque centrale européenne, en plus de son programme de Quantitative Easing rétabli au mois de novembre dernier (qui vise à racheter 20 milliards d'euros de titres d'Etats et d'entreprises chaque mois), a pris les décisions suivantes :

- Mise en place d'un programme de rachat d'actifs supplémentaire à hauteur de 750 milliards d'euros et s'étalant jusqu'à la fin de l'année 2020 ;
- Le maintien de ses taux directeurs à des niveaux très bas.

Ces mesures de soutien à l'économie réelle annoncées par les banques centrales ont permis de rétablir la confiance dans les titres d'Etats sur les marchés et ainsi de résorber la hausse de taux des emprunts d'Etats amorcée à la mi-mars.

- *Une reprise économique attendue pour 2021 ?*

Les différents dispositifs de soutien à l'économie mis en place se sont montrés efficaces et ont permis aux économies occidentales de limiter certains effets de la crise, et notamment l'impact social. En Europe, les mesures de chômage partiel ont permis de limiter l'augmentation du taux de chômage, qui n'a augmenté que de 0,6 points entre février et août, en passant de 7,3% à 7,9%. Cette faible évolution a permis une reprise d'activité rapide dès la fin des mesures de confinement. A l'inverse aux Etats-Unis le taux de chômage a été multiplié par quatre en atteignant 14,7%.

Du côté de la croissance économique, le constat a été plus nuancé avec des premières prévisions très pessimistes. Dans ses prévisions de croissance en date du mois de juin, le FMI anticipait une récession à hauteur de 10,2% en 2020 pour la Zone Euro, et 8% pour les Etats-Unis. Pour la Chine, aucune récession n'était attendue, mais une croissance atone à 1%, son niveau le plus faible depuis plus de 40 ans. Toutefois, après un troisième trimestre plus dynamique qu'anticipé, les analystes ont revu à la hausse leurs prévisions. C'est ce qu'illustrent les chiffres publiés par l'OCDE au mois de septembre avec une récession de 7,9% en Zone Euro pour 2020, de 3,8% pour les Etats-Unis et une croissance de 1,8% pour la Chine. Si ces prévisions sont moins pessimistes, elles restent toutefois négatives pour l'économie mondiale dont le PIB est attendu en recul de 4,5% sur cette année. Selon les mêmes prévisions, l'activité économique devrait connaître un fort rebond en 2021, avec des chiffres de croissance estimés à 5,1% pour la zone Euro, 4% pour les Etats-Unis et jusqu'à 8% pour la Chine.

Ainsi, malgré le recul de l'activité économique mondiale en 2020, le PIB devrait renouer avec la croissance en 2021 selon les dernières estimations, bien que cette reprise soit fortement conditionnée par l'évolution de la pandémie.

- *Les objectifs d'inflation*

Si la croissance économique a fortement été impactée par la crise sanitaire mondiale, le ralentissement des échanges internationaux et de la demande mondiale ont également pesé sur la dynamique des prix en Zone Euro. En effet, malgré les politiques monétaires menées par la BCE et la FED visant à injecter massivement des liquidités pour soutenir l'inflation avec un objectif à 2%, celle-ci n'est à ce jour pas au rendez-vous. Depuis le début de la crise, l'inflation

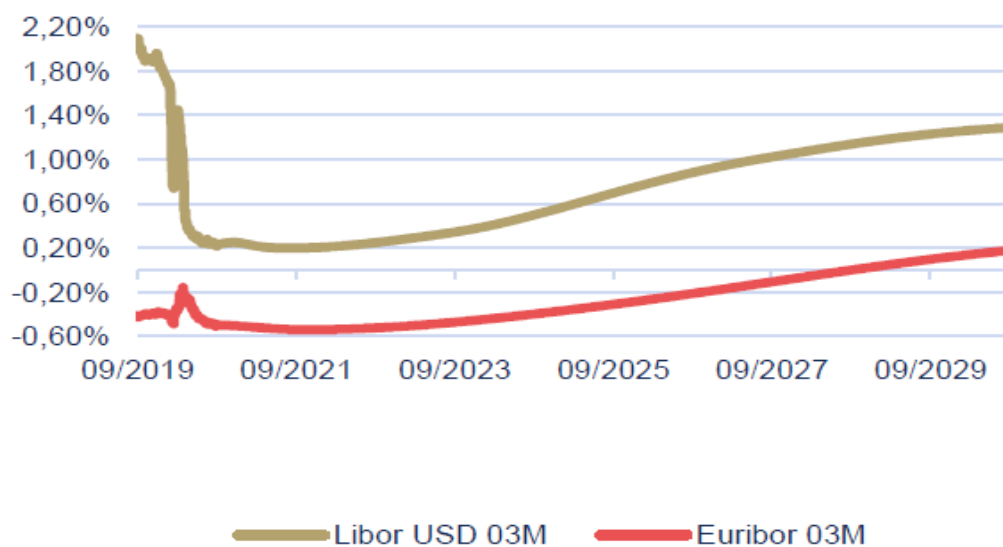
n'a cessé de chuter, jusqu'à atteindre le niveau de -0,20% au mois d'août en rythme annuel pour la Zone Euro.

Dans ses dernières prévisions en date du mois de septembre, la BCE anticipait une inflation à un niveau de 0,3% pour l'année 2020 et un rebond de celle-ci à 1% en 2021.

- Des taux d'intérêt stabilisés à des niveaux très bas

Le coût de la liquidité, principalement déterminé par les taux d'intérêts directs de la Banque centrale européenne, a connu quelques fluctuations bien que la BCE ait conservé le statu quo sur ce volet. En effet, l'Euribor 03M stabilisé autour de -0,40% pendant plusieurs mois avant le début de la crise sanitaire est remonté à un niveau supérieur à -0,20% au mois d'avril. Ces tensions se sont toutefois résorbées dès l'été au cours duquel les Euribor ont rapidement retrouvé leurs niveaux d'avant crise, et ont même poursuivi leur baisse, atteignant les -0,50%. Les anticipations de remontée des taux courts ne sont pas en reste puisque le passage des taux Euribor en territoire positif n'a jamais été aussi éloigné. Toujours pour l'Euribor 3 mois, le franchissement de ce seuil est attendu en fin d'année 2028.

Historique / Anticipations des taux courts – US et Zone Euro



Sources : Finance Active et Refinitiv

EURIBOR : Euro Interbank Offered Rate : taux des prêts interbancaires de courte durée dans la zone euro.

1.2. La Loi de Finances pour 2021

Le projet de loi de finances pour 2021 a été présenté le 28 septembre 2020. Ce nouveau budget, qui intègre dans une mission dédiée le plan « France Relance » de 100 milliards d’euros, acte notamment la stabilisation des dotations, la baisse de 10 milliards d’euros de la fiscalité économique locale et la non-reconduction de la clause de sauvegarde des recettes fiscales et domaniales des collectivités locales.

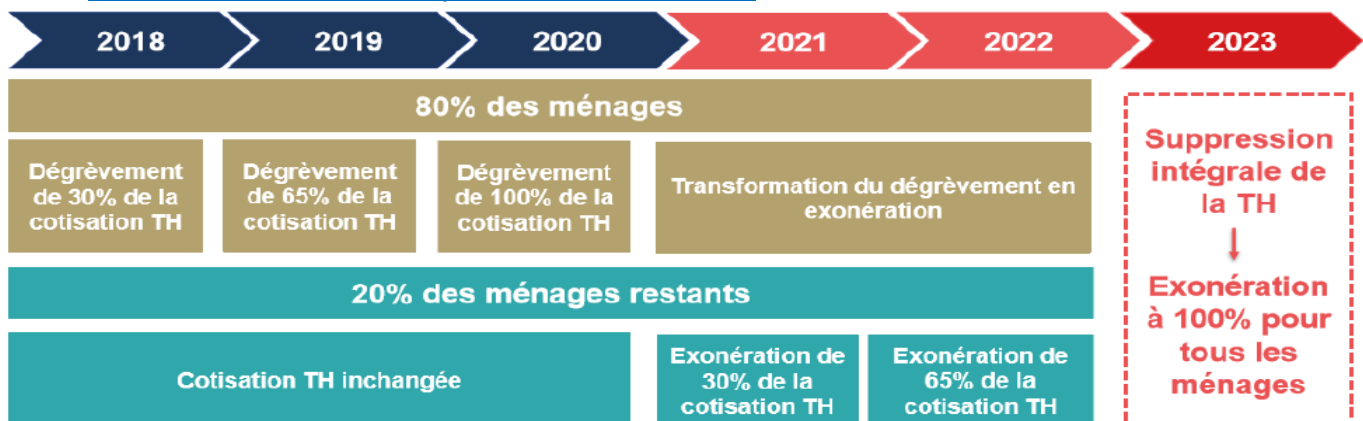
Le projet de loi de finances pour 2021 ne sera pas un budget comme les autres. Complétant et matérialisant le plan de relance, le budget 2021 doit être un budget de crise, mais également de défis.

- Réforme de la taxe d’habitation :

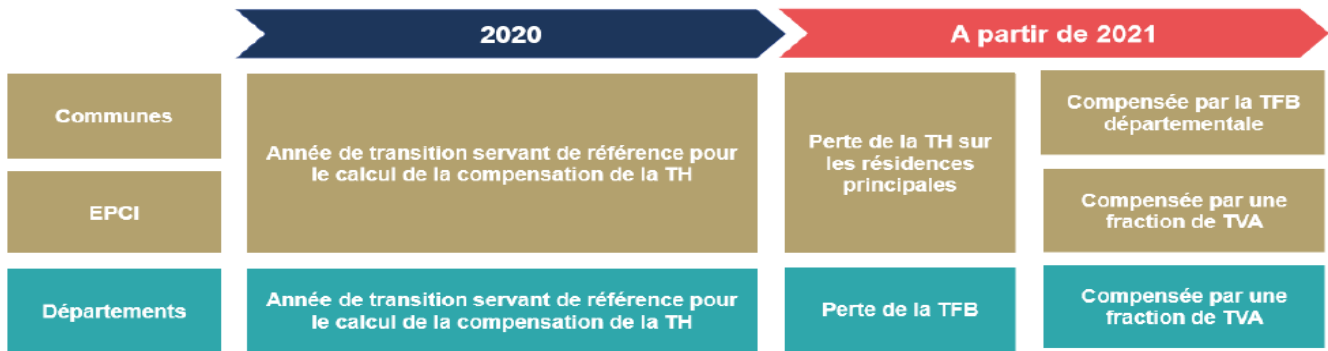
Le PLF 2021 marque également l’entrée en vigueur du nouveau schéma de financement des collectivités locales suite à la suppression progressive de la taxe d’habitation pour l’ensemble des ménages. Pour rappel, 80% des foyers ne paient plus la TH sur leur résidence principale tandis que pour les 20% restant, l’allègement sera de 30% en 2021, puis 65% en 2022. En 2023, plus aucun foyer ne paiera cette taxe sur sa résidence principale.

Dès 2021, les communes se verront transférées la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties, répartie par application d’un coefficient correcteur censé neutraliser les phénomènes de sur ou sous compensations. Les intercommunalités et les départements récupéreront une fraction de TVA. Pour compenser la perte des frais de gestion de la taxe d’habitation, les régions toucheront une dotation de 293 millions d’euros.

Calendrier de la réforme pour les contribuables



Calendrier de la réforme pour les collectivités



Evolution du pouvoir fiscal des communes de 2019 à 2023

Action sur ...	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de TH	✓	✗	Plus applicable		
Abattements TH	✓	✗			
Taux de THRS, TLV, THLV	✓	✗	✗	✗	✓
Taux GEMAPI	✓	✗	✓	✓	✓
Taux de TFPB	✓	✓	✓	✓	✓
Abattements TFPB	✓	✓	✗	✓	✓
Exonération et VL TFPB	✓	✓	✗	✓	✓

Source : LF2020

- Baisse de la fiscalité économique locale :

La volonté du gouvernement au travers de cette Loi de finances 2021 est de réduire les impôts économiques payés par les entreprises françaises et notamment le secteur de l'industrie qui subit de plein fouet la crise actuelle cumulée à une concurrence mondiale toujours plus prégnante. Le but recherché est de redonner de la compétitivité à ces entreprises et de lutter contre leur délocalisation. En France les impôts économiques dits de « production » représentent 77 milliards d'euros, soit 3,2% du produit intérieur brut (PIB), contre seulement 1,6% en moyenne dans l'Union européenne.

Ce volet du plan de relance reposera sur trois mesures :

- Réduction de la CVAE de moitié pour toutes les entreprises redevables de cet impôt, ce qui correspond à la suppression de la part régionale (-7,25 Md€) ;

- Réduction de moitié des impôts fonciers (CFE et TFPB) des établissements industriels pour environ 32 000 entreprises exploitant 86 000 établissements (-1,75 Md€ de TFPB et -1,54 Md€ de CFE) ;
 - Abaissement du taux de plafonnement de la CET en fonction de la valeur ajoutée qui serait ramené de 3% à 2% afin d'éviter que tout ou partie du gain pour les entreprises de la baisse de la CVAE et des impôts fonciers ne soit neutralisé par le plafonnement.
- *Nationalisation de la taxe sur la consommation finale d'électricité :*

Pour se conformer aux règles européennes relatives à la taxation des produits énergétiques et de l'électricité, le PLF 2021 prévoit la nationalisation de la taxe locale sur la consommation finale d'électricité. A l'impôt local devrait se substituer une quote-part de la taxe nationale d'électricité, sans pouvoir de taux. Sans remettre en cause les exigences européennes, on ne peut que déplorer cet énième coup de canif porté à l'autonomie fiscale des collectivités.

- *Exonération de CFE :*

L'exonération facultative de CFE prévue dans le PLFR 3 de 2020 est reconduite dans le PLF 2021.

- *Renforcement de la péréquation horizontale :*

Pour encourager la péréquation horizontale, le PLF 2021 prévoit un renforcement du fonds de correction de la réforme de la taxe professionnelle, qui devrait s'élever à 220 millions d'euros contre 180 millions en 2020.

- *Adaptation de la taxe d'aménagement :*

Le PLF offre la possibilité aux départements d'instituer la part départementale de la taxe d'aménagement pour financer des opérations de transformation de terrains abandonnés, ou laissés en friche, en espaces naturels.

- *Réforme de la gestion des taxes d'urbanisme :*

Le PLF pose le cadre du transfert de la gestion des taxes d'urbanisme des directions départementales des territoires (DDT) à la direction générale des finances publiques (DGFIP).

- *Automatisation du FCTVA :*

L'automatisation du fonds de compensation de la TVA sera inscrite dans le PLF 2021. Elle sera effective en 2022 pour les communes qui bénéficient du régime dérogatoire permettant le versement du fonds en N+1.

- *Compensations liées au Covid-19 :*

Même si les effets de la crise sanitaire pour les finances locales ne se limiteront pas à 2020, le PLF 2021, dans sa version initiale, ne prévoit pas une reconduction de la clause de sauvegarde des recettes dont ont bénéficié les collectivités pour faire face aux pertes résultant de la crise.

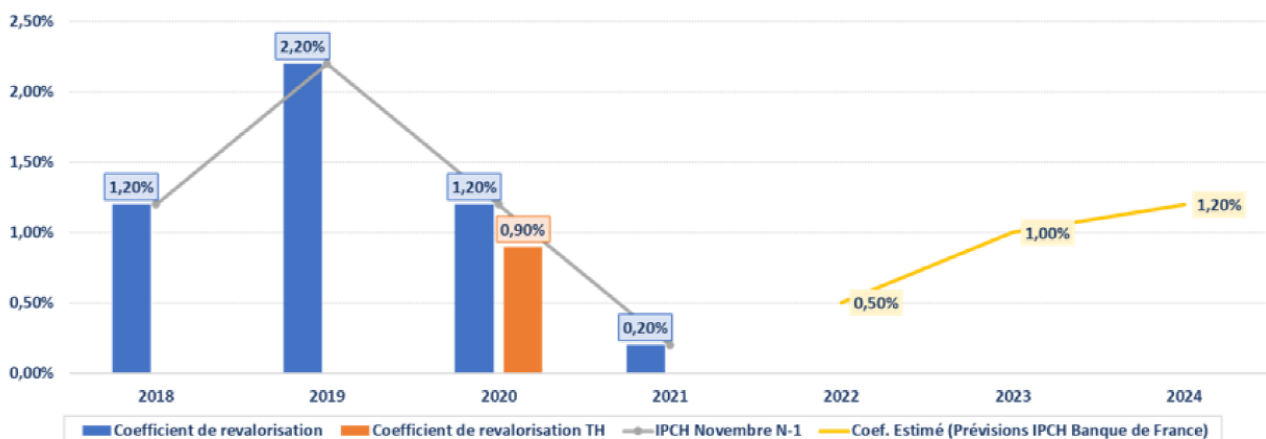
- *Coefficient de revalorisation forfaitaire des bases pour 2021 :*

Comme le prévoit l'article 1518 bis du Code Général des Impôts (CGI), à compter de 2018, les valeurs locatives foncières sont revalorisées en fonction de l'inflation constatée (et non plus en fonction de l'inflation prévisionnelle, comme c'était le cas jusqu'en 2017). Ce taux d'inflation est calculé en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé entre le mois de novembre N-1 et le mois de novembre N-2 (pour application en année N). A noter qu'en cas de déflation, aucune dévalorisation des bases fiscales ne sera appliquée.

L'IPCH constatée en novembre 2020 étant de +0,3% par rapport à novembre 2019, le coefficient légal sera donc de +0,2% en 2021 (contre 1,2% en 2020).

REVALORISATION DES BASES FISCALES

Evolution du coefficient de revalorisation des bases fiscales



Sources : INSEE, Banque de France et Finance Active

2. Orientations budgétaires et stratégie financière 2021

Le budget est l'acte politique majeur d'une collectivité. Même si le débat d'orientations budgétaires n'est pas encore le Budget Primitif, il définit les principaux axes de la stratégie financière.

L'évaluation des grandes masses budgétaires de l'année 2021 a été établie en tenant compte du contexte économique détaillé ci-dessus et plus particulièrement de la crise sanitaire actuelle. Dans cet environnement financier territorial très fragilisé, marqué par des réformes en cours qui impactent toutes les strates des collectivités locales et par une crise sanitaire sans précédents, il convient de maintenir la plus grande vigilance.

Des mesures d'économies et d'optimisation des recettes doivent absolument être mises en place ; sachant qu'une grande vigilance s'imposera concernant les dépenses courantes de fonctionnement, principal levier pour préserver notre capacité d'investissement. Il appartient à chaque service de tout mettre en œuvre pour appliquer ces mesures.

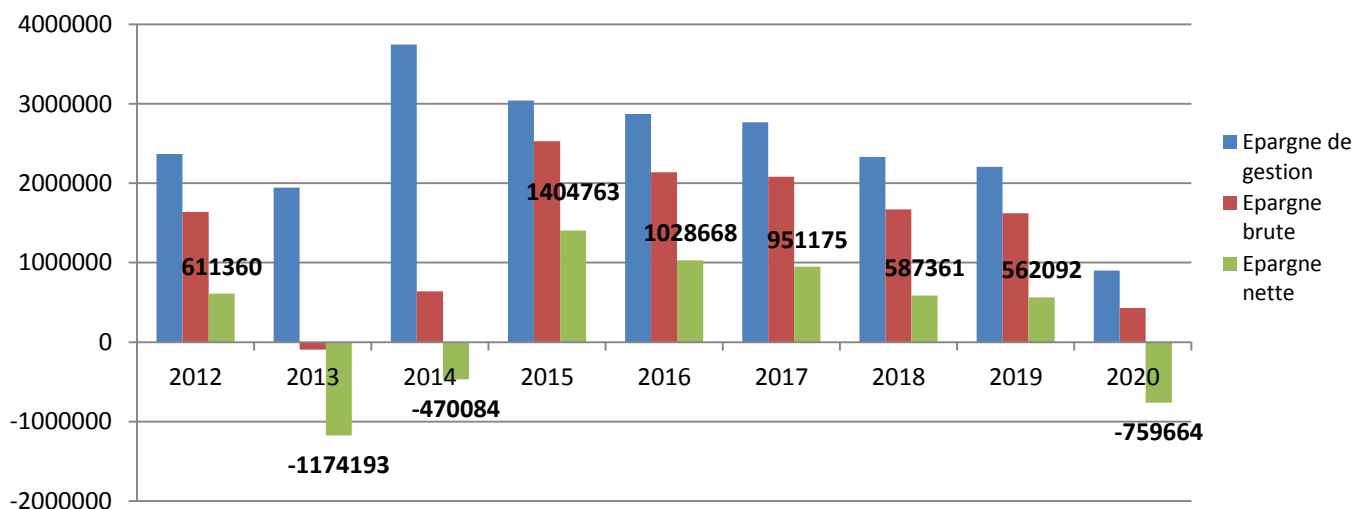
Les priorités de l'action municipale pour le mandat en matière d'orientations budgétaires restent :

- ✦ La maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- ✦ Le maintien d'un autofinancement élevé ;
- ✦ Des investissements maîtrisés et programmés en respectant nos capacités financières ;
- ✦ Une optimisation des produits et taxes indirectes ;
- ✦ La recherche de nouveaux partenariats financiers.

Ces orientations budgétaires sont également construites en tenant compte des engagements et projets d'engagement pluriannuels présentés *infra*, en préfiguration d'un travail de construction prospective qui sera présenté ultérieurement au conseil municipal.

2.1 Les grands équilibres de la section de fonctionnement

- Évolution de notre épargne de gestion, épargne brute et épargne nette



Épargne de gestion 2020 : **903 113 €**

Épargne brute 2020 : **433 620 €**

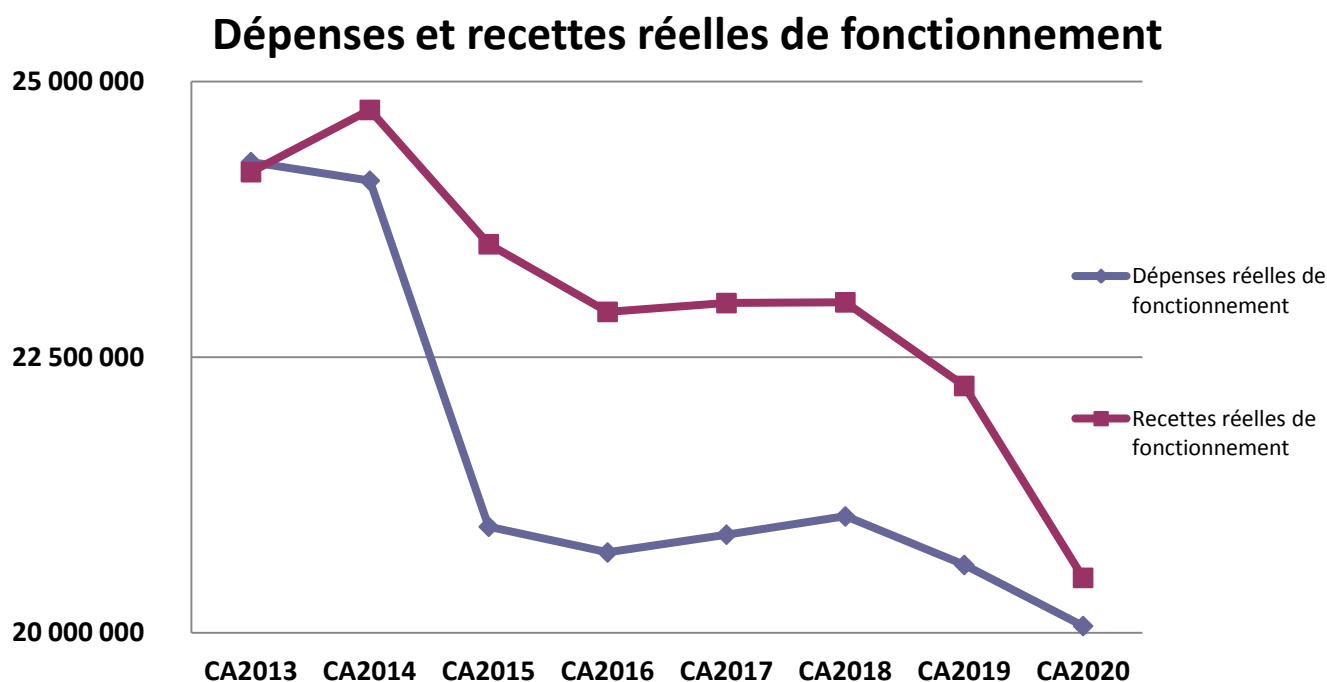
Notre épargne nette 2020 (marge de manœuvre dont dispose la collectivité pour autofinancer ses investissements, une fois le capital de sa dette remboursé) est de **-759 664 euros**.

Pour rappel ces mêmes données en 2019 étaient :

- Épargne de gestion 2019 : 2 207 426 €
- **Épargne brute 2019 : 1 622 860 €**
- **Épargne nette 2019 : 562 092 €**

L'objectif principal étant de stabiliser notre niveau d'épargne brute à un niveau suffisamment élevé pour garantir notre capacité de désendettement en dessous du seuil imposé par le PLF 2018, soit 12 ans pour les communes (ratio : encours de dette / épargne brute).

- **Évolution de nos dépenses et recettes réelles de fonctionnement :**



En 2020, nos dépenses réelles de fonctionnement ont enregistré une baisse de 2,69% par rapport à celles de 2019. Quant aux recettes réelles de fonctionnement 2020 elles ont baissé de 7,83% par rapport à 2019 qui avaient elles-mêmes enregistré une baisse de 3,3%. L'écart entre nos dépenses et recettes réelles de fonctionnement s'est donc réduit fortement et s'élève à 437 010 euros, contre 1 620 000 euros en 2019, nous constatons donc un effet ciseaux qu'il conviendra de corriger.

Toutefois, les évolutions de nos dépenses et de nos recettes constatées sur 2020, en raison de la crise sanitaire ne peuvent être retenues dans nos analyses et perspectives financières. Tant sur la baisse de nos dépenses principalement liée à l'annulation de nombreuses animations et à

la fermeture temporaire des services accueillant du public ; ainsi que sur la baisse de nos recettes qui ont enregistré une diminution d'un peu plus de 870 000 euros.

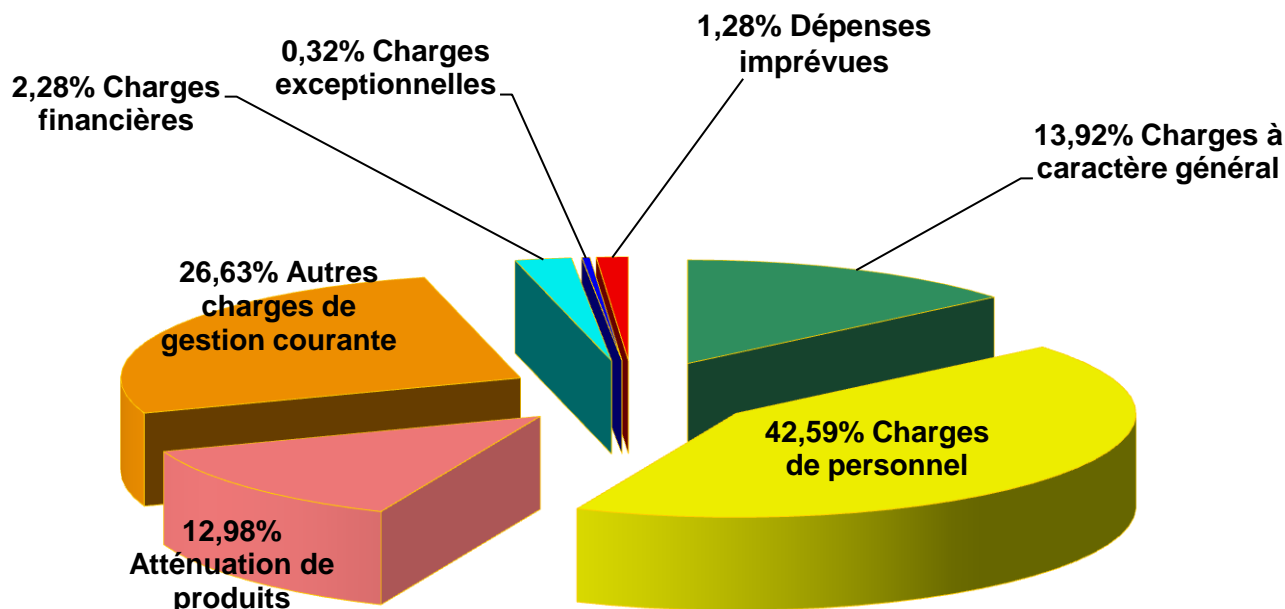
EVALUATION DES PERTES FINANCIERES 2020 COVID-19

ARTICLE	LIBELLE	Recettes CA2019	Recettes CA2020	PERTES 2020
7364	Produits des jeux de casinos	885 804,51 €	548 879,88 €	-336 925 €
7338	Permissions de voirie	374 348,88 €	286 378,92 €	-87 970 €
7351	Taxe/vente électricité	361 013,93 €	341 031,18 €	-19 983 €
7381	Droits de mutation	1 592 415,97 €	1 414 298,22 €	-178 118 €
7362	Taxe de séjours	424 777,47 €	373 872,59 €	-50 905 €
70383	Redevance de stationnement	230 022,76 €	177 439,89 €	-52 583 €
7336	Droits de place marché	116 027,24 €	43 094,24 €	-72 933 €
751	Concessions plages	199 410,27 €	141 448,31 €	-57 962 €
752	Loyers cinéma	6 312,36 €	1 059,94 €	-5 252,42 €
7062	Redevances médiathèque	16 062,00 €	9 535,50 €	-6 527 €
70631	Redevances écoles des sports	4 158,40 €	1 920,00 €	-2 238 €
TOTAUX			3 338 959 €	-871 395 €

2.1.1 Nos dépenses de fonctionnement

	Budget 2020 (avec DM)	Réalisé 2020	Prévisionnel 2021	Évolution BP 2021/ BP 2020	Évolution en %
Charges à caractère général	3 155 515 €	2 928 298 €	3 076 850 €	-78 665 €	-2,49%
Charges de personnel	9 137 950 €	8 937 106 €	9 411 200 €	+273 250 €	+2,99%
Atténuation de produits	2 867 713 €	2 866 201 €	2 868 713 €	+1 000 €	+0,03%
Autres charges de gestion	5 706 521 €	4 724 899 €	5 906 505 €	+199 984 €	+3,50%
Charges financières	540 175 €	537 263 €	503 594 €	-36 581 €	-6,77%
Charges exceptionnelles	83 245 €	86 791 €	71 200 €	-12 045 €	NS
Dépenses imprévues	82 001 €		255 296 €	+173 295 €	NS
Total charges réelles	21 573 120 €	20 062 558 €	22 093 358 €	+520 238 €	+2,41%

REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE



Les principales variations enregistrées sont les suivantes :

- **Les charges à caractère général** sont en baisse de 78 665 euros, les postes les plus évolutifs étant les suivants :
 - 60622, carburants : - 6 500 €
 - 60628, autres fournitures non stockées : - 6 215 €
 - 60632, fournitures : - 60 370 €
 - 60636, vêtements de travail : - 7 300 €
 - 6068, autres matières et fournitures (achats de masques) : + 5 500 €
 - 6226, honoraires : + 32 310 €
 - 6227, frais d'actes et contentieux : - 10 000 €

La baisse constatée sur ce chapitre est à mettre en corrélation avec l'effort demandé aux services pour résorber les pertes 2020.

- **Les charges financières** enregistrent à nouveau une baisse de 6,77 %. Rappelons qu'en 2014 elles étaient de 799 022 €.
- Les charges de personnel sont en progression de +2,99% par rapport au BP2020 (+273 250 €) en raison du renforcement des effectifs de la police municipale.

Au sein de ces dépenses, la part affectée à la rémunération des agents des budgets annexes est d'un montant de 352 264 euros répartis comme suit :

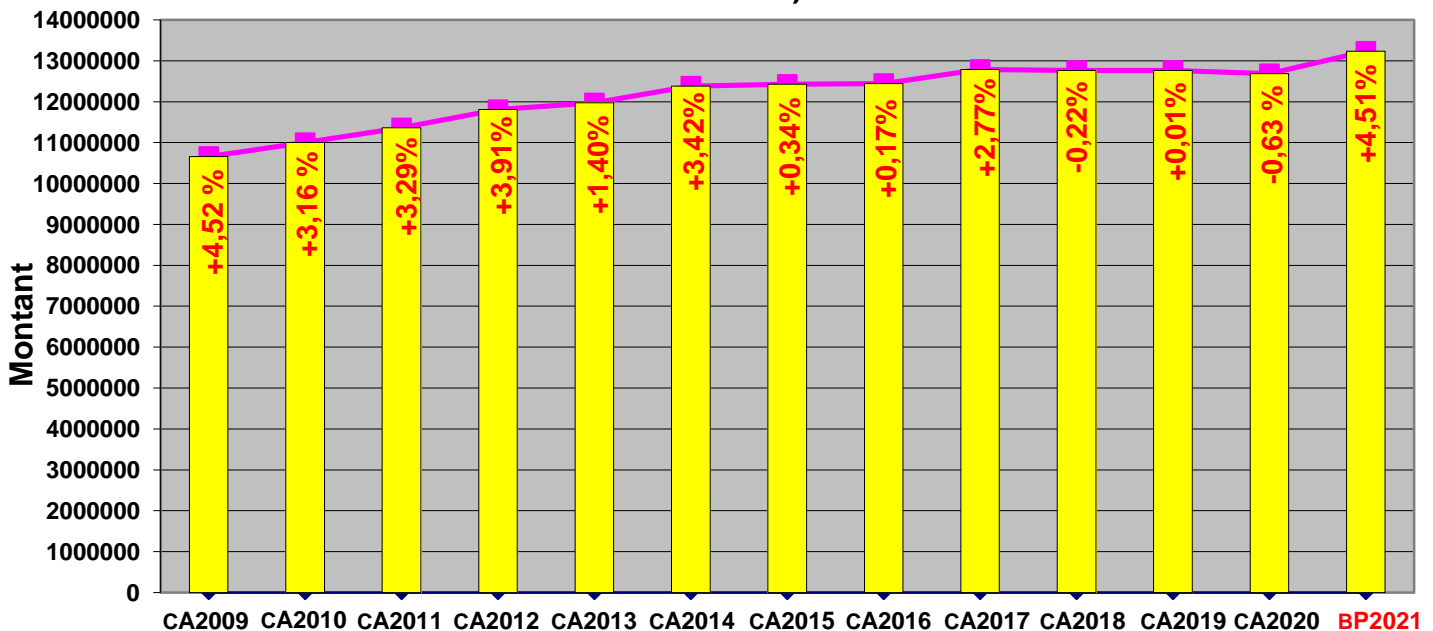
- Budget transports : 129 560 euros ;
- Budget assainissement : 181 173 euros ;
- Budget maison funéraire : 21 422 euros ;
- Budget parking Gleizes : 20 109 euros.

Pour 2021, l'évolution de la masse salariale tous budgets confondus (commune, CCAS et Caisse des écoles) devrait être de **+4,51% (+571 898 €)** par rapport au réalisé 2020. Cet écart est en trompe-l'œil, car accentué par les reports et annulation d'embauche décidés en 2020 du fait de la crise et du confinement, mais nécessaires au fonctionnement des services et donc réintégrés dans le BP 2021. Il s'agit principalement des saisonniers de la voirie et des recrutements différés de la police municipale.

Evolution par budget par rapport au réalisé 2020 :

- Commune : +474 094 € (+5,30%) ;
- CCAS : +63 752 € (+2,01%) ;
- Caisse des écoles : +34 052€ (+5,83%).

EVOLUTION DES DEPENSES DE PERSONNEL (TOUS BUDGETS CONFONDUS)



➤ **Les autres charges de gestion** sont en hausse de +3,50 %.

A noter au sein de ce chapitre, les évolutions suivantes :

- Subvention CCAS : 2 300 000 € contre 2 305 000 € en 2020 ;
- Subvention CE : 810 000 € contre 740 000 € en 2020 ;
- Subvention Transports : 360 000 € contre 390 000 € en 2020 ;
- Subvention Office du Tourisme : 750 000 € ;
- Subvention Office Municipal de la Culture : 287 000 €, contre 249 900 € en 2020 ;
- Subventions aux associations : 325 000 € contre 404 950 € en 2020.

2.1.2 Nos recettes de fonctionnement

<i>En Euros</i>	<i>BP 2020 (avec DM)</i>	<i>Réalisé 2020</i>	<i>BP 2021</i>	<i>Ecart BP21 /BP20 en €</i>	<i>Ecart BP21 / BP20 en %</i>
Impôts et taxes	17 994 472 €	17 802 941 €	19 454 690 €	+1 460 218 €	+ 8,11%
Dotations et participations	1 098 932 €	1 144 946 €	1 260 130 €	+ 161 198 €	+14,67%
Produits des services et du domaine	924 538 €	1 028 361 €	1 108 917 €	+ 184 379 €	+ 19,94%
Autres produits de gestion courante	232 619 €	272 477 €	808 982 €	+ 576 363 €	+ 247,77%
Produits financiers	28 €	6 €	10 €	- 18 €	- 64,29%
Autres produits (<i>remb. sur rémunération personnel</i>)	171 000 €	110 891 €	110 100 €	-60 900 €	-35,61%
Produits exceptionnels	172 820 €	139 946 €	229 017 €	+ 56 197 €	NS
Total recettes réelles fonct.	20 594 409 €	20 499 568 €	22 971 846 €	+ 2 377 437 €	+ 11.54%

➤ Impôts et taxes :

La fiscalité directe :

La loi de finances 2021 impose un gel des taux TH au niveau de ceux de 2019 jusqu'en 2023.

Par ailleurs, dans le schéma de suppression de la TH sur les résidences principales, à compter de 2021 les communes se verront transférer la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties, avec application d'un coefficient correcteur afin de neutraliser les phénomènes de sur ou sous compensations.

Le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties du département du Var étant de 15,49 % et le taux 2020 de Cavalaire de 15,17 %, le TFPB 2021 sera de 30,66 % sans évolution de notre fiscalité.

Sans modification les taux d'imposition applicables en 2021 seraient donc les suivants :

- ✚ Taxe Foncière Bâtie 2021 : 30,66 %
- ✚ Taxe Foncière Non Bâtie 2021 : 48,64 %
- ✚ Taxe Habitation Secondaire 2021 : 20,18 %

Toutefois, afin de pouvoir dégager un autofinancement raisonnable de nos investissements 2021 et suivants, les données chiffrées reprises ci-dessus tiennent compte d'une évolution du taux de Taxe Foncière Bâtie de + 10%, soit un taux 2021 de 33,73%.

La revalorisation des bases fiscales étant de +0,2% nos recettes attendues pour nos impôts directs locaux sont :

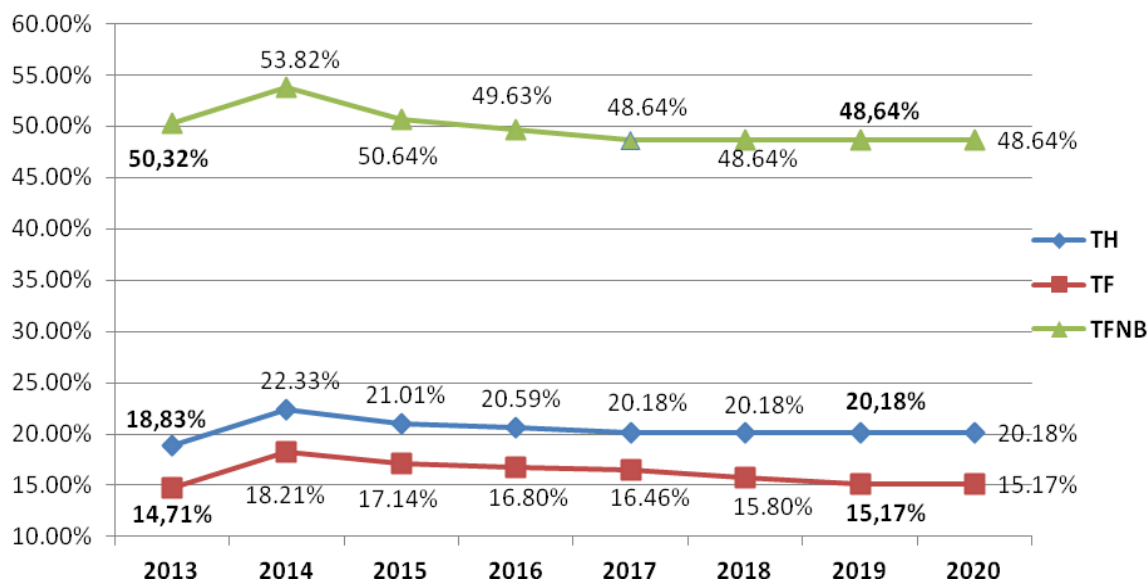
- Taxe Habitation Secondaire : 6 588 035 €
- Taxe Foncière propriétés bâties : 8 749 288 €
- Taxe Foncière propriétés non bâties : 27 461 €

Soit un total de 15 364 783 euros. En 2020 ce même produit était de 14 233 498 euros, auquel la somme de 2 832 213 euros sera déduite au titre du FNGIR (Fond National de Garantie Individuel des Ressources).

Lors des différents arbitrages budgétaires 2021 plusieurs hypothèses d'évolution de notre fiscalité ont été abordées. Les données de ces dernières sont les suivantes :

Hypothèses	Taux de TFPB	Gain fiscal	Autofinancement 2021 possible	Emprunts 2021 nécessaires
TFPB constant	30,66 %	0 €	1 150 000 €	1 500 000 €
TFPB + 10%	33,73 %	795 390 €	1 950 000 €	700 000 €
TFPB + 12%	34,34 %	954 468 €	2 150 000 €	500 000 €
TFPB + 15%	35,26 %	1 193 085 €	2 350 000 €	300 000 €

Evolution des taux d'imposition depuis 2013 à 2020



Fiscalité indirecte :

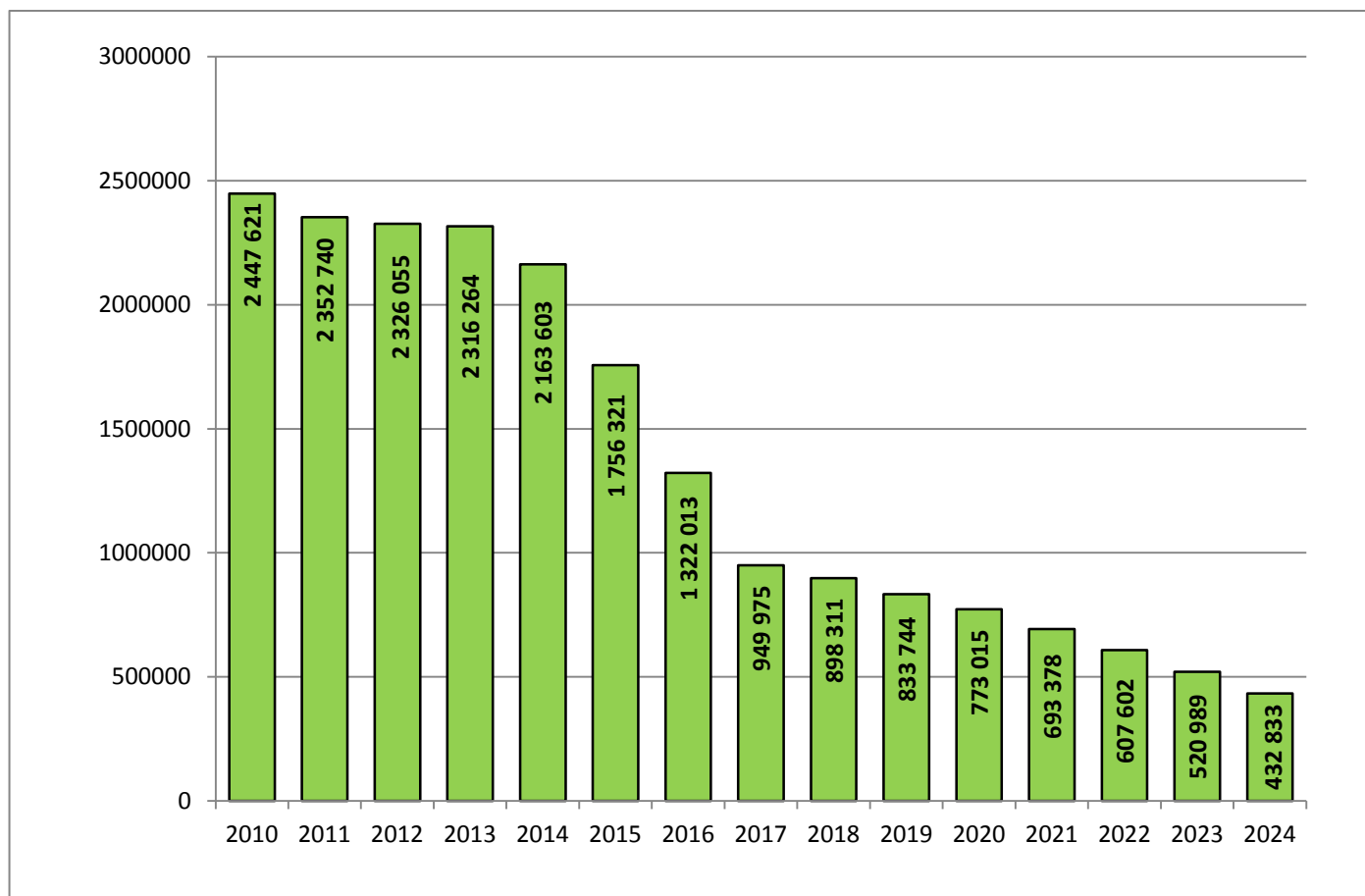
- ✚ Attribution compensation transferts TP : 645 302 €
- ✚ Droits de place marché : 89 000 €
- ✚ Autres droits, permissions de voirie : 170 000 €
- ✚ Taxe sur vente électricité : 340 000 €
- ✚ Taxe de séjours : 350 000 €
- ✚ Produits des jeux casinos : 700 000 €
- ✚ Taxe additionnelle droits de mutation : 1 500 000 €

➤ Dotations et participations 1 260 130 euros, en hausse de 14,67 % :

Ce chapitre est essentiellement composé de notre DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), qui devrait s'élever à 693 378 € pour 2021, soit un écrêtement de 79 637 €.

Et également inscrit dans ce chapitre la compensation Etat pour les pertes COVID 2020 d'un montant prévisionnel de 400 000 euros.

EVOLUTION DE LA DGF



La baisse constatée pour 2021 résulte en grande partie de la perte des compensations Etat relatives aux dégrèvements Taxe Habitation d'un montant de 294 604€. Ces dernières étant à compter de 2021 intégrées dans le panier fiscal.

➤ Les produits des services et du domaine 1 108 917 €

Les produits issus du stationnement payant :

- Horodateurs 150 000 € ;
- Parking Pardigon : 70 000 €
 - o Tickets d'entrée à 5 € et 3 € au lieu de 4 € et 2,5 € ;
- Abonnement stationnement centre ville : 12 000 € ;
- Abonnement parking Revest : 4 000 € ;
- Forfaits post stationnement 10 000 €.

Les produits issus des services payants :

- Médiathèque : 16 000 € ;
- Ecole municipale des sports : 4 200 €

Les produits issus des mises à disposition de personnel et bâtiments :

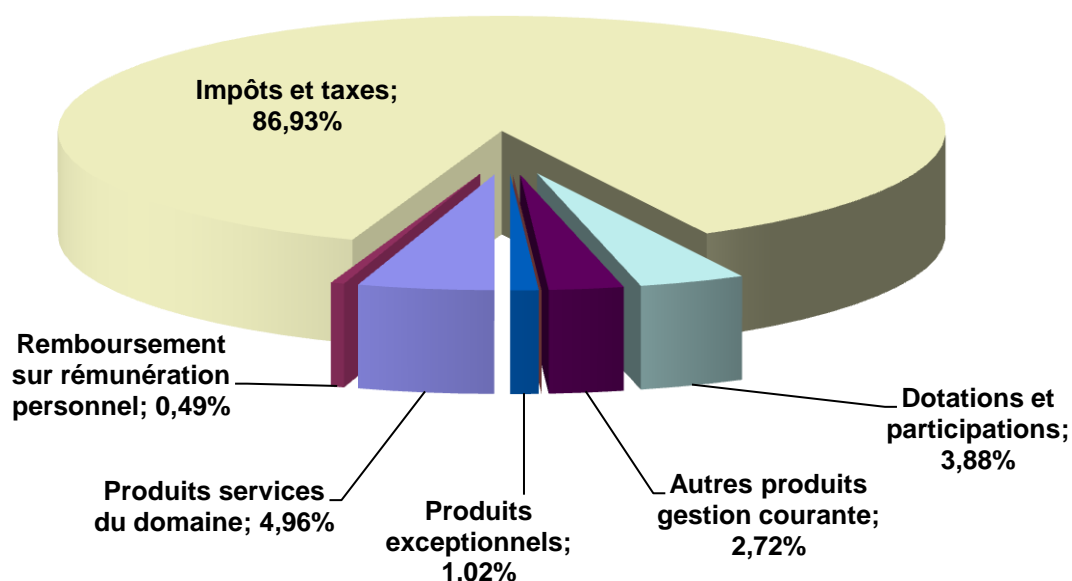
- Mise à disposition personnel :
 - o budget assainissement : 200 000 € ;
 - o budget des transports : 105 000 € ;
 - o budget parking Gleizes : 20 000 € ;
 - o budget Maison funéraire : 20 500 € ;
 - o SPL Port Héracléa : 120 000 € ;
 - o Office du Tourisme : 29 000 € ;
 - o Office Municipal de la Culture : 40 000 € ;
 - o Comité Officiel des Fêtes : 13 200 € ;
 - o CSC Basket : 17 200 €
- Mise à disposition bâtiments et matériels : 80 950 €

➤ Les autres produits de gestion courante 808 982 €

La redevance pour occupation du domaine portuaire versée par la SPL PORT HERACLEA pour 2020 a été inscrite pour un montant de 550 000 euros sur le budget principal et 100 000 € sur le budget du port public.

- les redevances pour concessions des plages pour un montant de 142 000 euros
- les revenus des immeubles pour 107 467 euros

REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE



L'excédent reporté prévisionnel 2020 de la section de fonctionnement est de 1 673 095 €. Ce qui ajouté à nos recettes 2021 permet d'inscrire un virement à la section d'investissement de 1 950 000 €.

2.2 La politique d'investissement

- Les projets d'investissement d'un montant prévisionnel de 3 870 420 € se décomposent comme détaillé ci-dessous :

<i>En Euros</i>	<i>Prévisionnel 2021</i>
Etudes et travaux	3 162 240 €
Etudes, fonds de concours et frais d'insertion	1 165 000 €
Travaux	1 997 240 €
Acquisitions	708 180 €
Acquisitions foncières et terrains de voirie	10 000 €
Acquisitions pour l'amélioration du service public	698 180 €
<i>dont Véhicules</i>	<i>291 000 €</i>
<i>dont construction légères (postes de secours)</i>	<i>62 000 €</i>
<i>dont agencements et aménagements de terrains</i>	<i>72 000 €</i>
<i>dont Installations de voirie</i>	<i>44 000 €</i>
<i>dont Matériel et mobilier</i>	<i>122 570 €</i>
<i>dont parc informatique et logiciels</i>	<i>64 610 €</i>
Total des dépenses d'équipement	3 870 420 €

Le programme de nos investissements 2021 prévoit notamment les opérations suivantes :

- Etudes, analyses et concours « Cœur de Ville » 900 000 €
- Acquisition chalets postes de secours 62 000 €
- Remplacement une balayeuse 203 000 €
- Tvx bâtiments CTM (délocalisation division esp.verts) 570 000 €
- Travaux site UTOM : maison de la nature, phase 2021 700 000 €
- Travaux toiture ferme des Tragos 65 000 €
- Tvx ancienne gare routière (étage + toiture) 69 500 €
- Réhabilitation et modernisation de la voirie 376 000 €
- Modernisation éclairage public 86 300 €

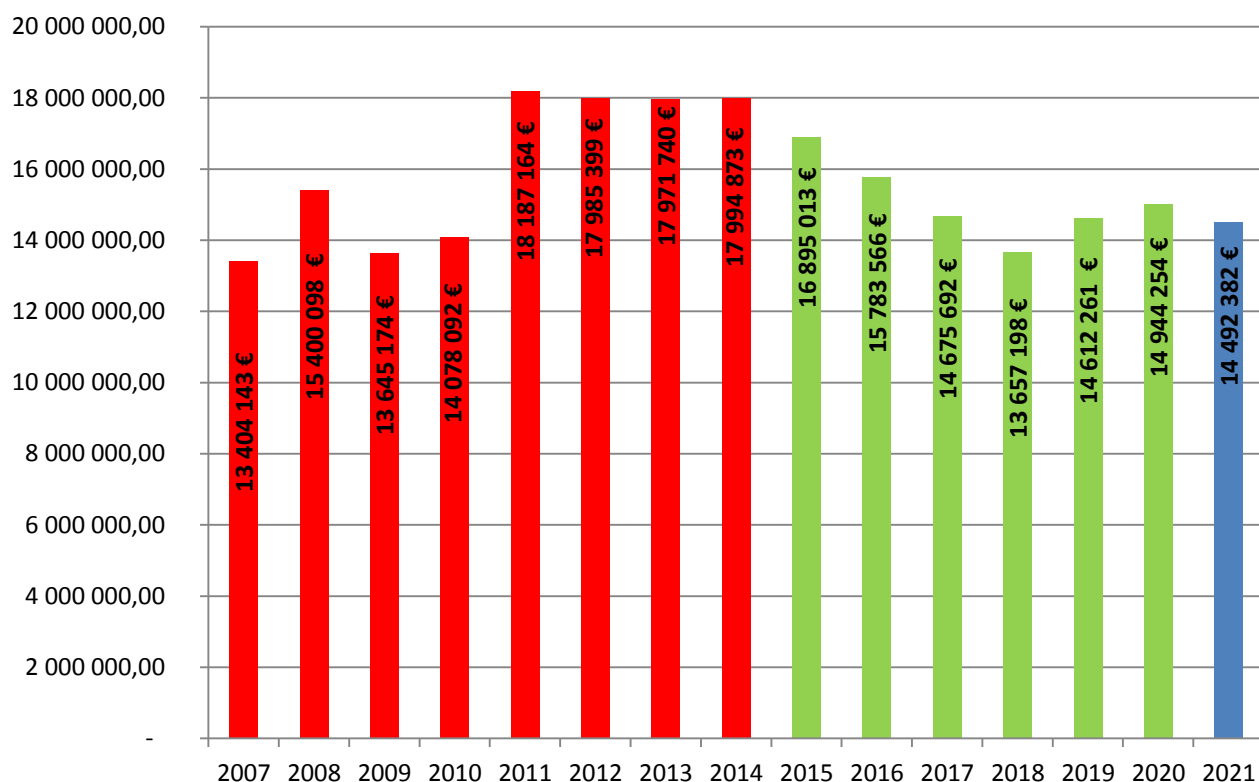
- Les recettes prévisionnelles d'investissement du budget 2021

Le programme d'investissement 2021 sera financé par les recettes suivantes :

- Un emprunt de 700 000 €
- Le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée, 665 700 €
- La taxe d'aménagement, 275 000 €
- Le produit des amendes de police d'un montant prévisionnel de 90 000 €
- Subventions d'investissement de nos partenaires extérieurs : 567 000 €
 - Subventions txv plages (région) : 282 000 €
 - Subventions CCGST délocalisation division esp.verts : 285 000 €
- Produits des cessions (terrain de la baie), 350 000 €
- Autofinancement : 2 551 106 € (amortissements 601 106 € ; virement de la section de fonctionnement 1 950 000 €).

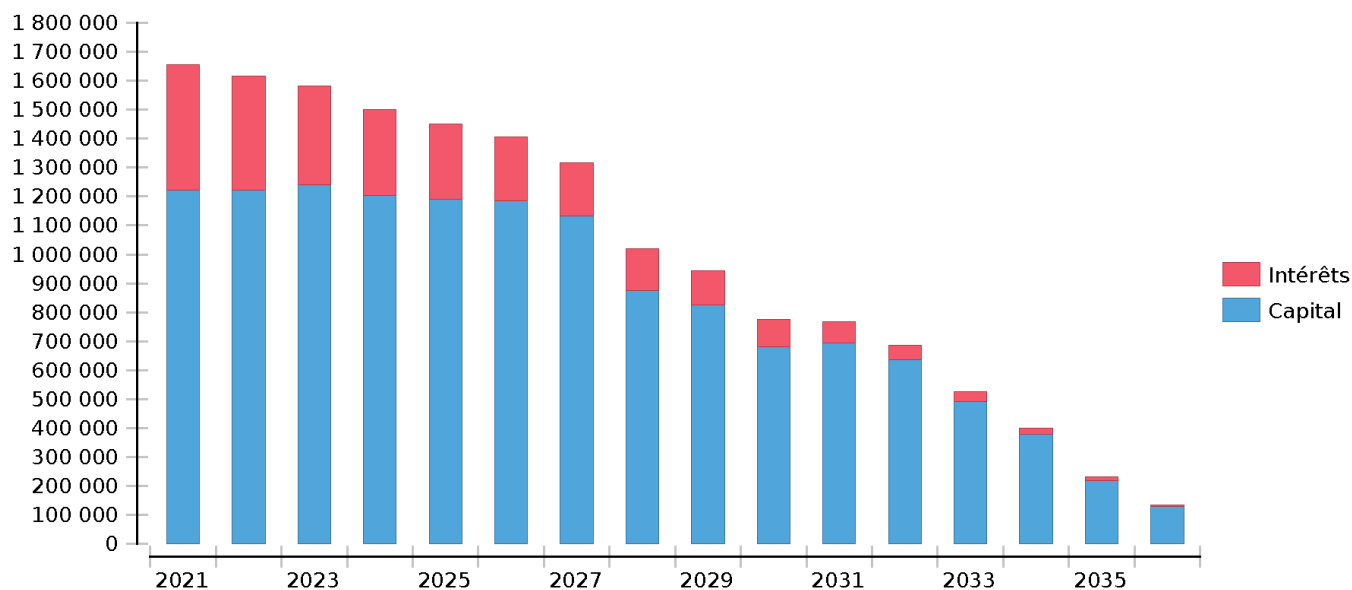
2.3 Analyse de la dette

EVOLUTION DE LA DETTE AU 31/12/N



PROFIL D'EXTINCTION DE LA DETTE

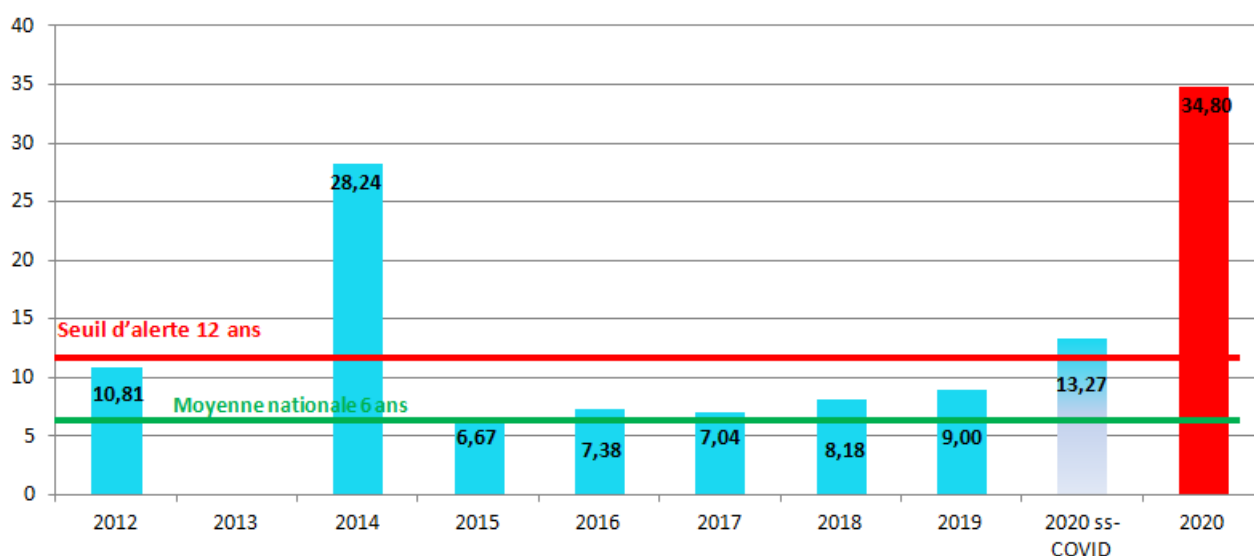
Flux de remboursement



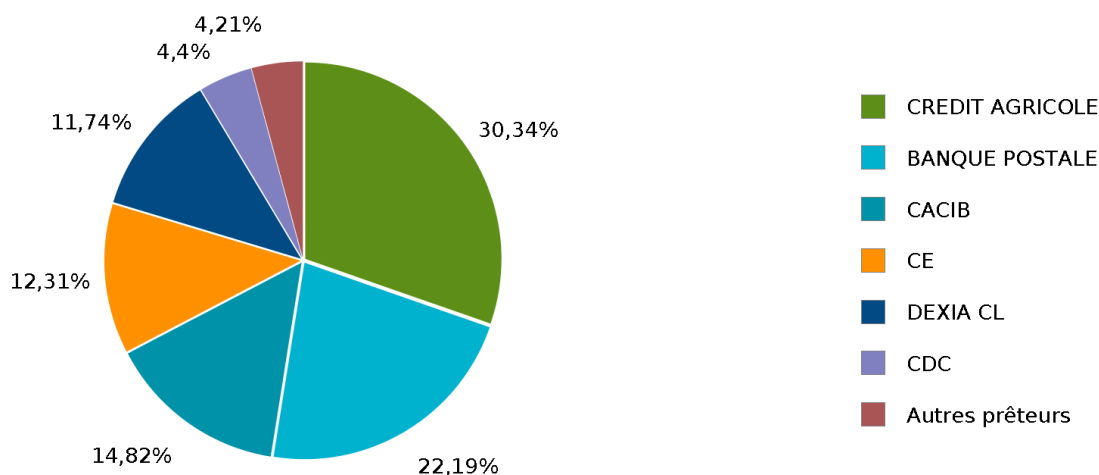
Caractéristiques de notre dette

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	14 898 490.61 €	99,20 %	3,51 %
Variable	103 376.70 €	0,69 %	0,00 %
Barrière	17 109,93 €	0,11 %	5,65 %
Ensemble des risques	15 018 977.21 €	100,00 %	3,51 %

Capacité de désendettement en année



Répartition de la dette par organisme



Etablissement bancaire	Capital restant dû au 01/01/21
DEXIA crédit local	1 785 149 €
CMM (Crédit Mutuel Marseille)	639 681 €
CDC (Caisse des dépôts et consignations)	669 403 €
CRCA (Caisse Régionale Crédit Agricole)	6 869 317 €
SFIL (Société de Financement Local)	3 207 717 €
Caisse d'Épargne	1 873 255 €
La Banque Postale	3 349 401 €

3. Les orientations pluriannuelles

3.1 Les grands projets et autorisations de programme

- Projet : Maison de la nature :

Portée par sa volonté de développer un « tourisme vert » et dans le cadre des actions environnementales qu'elle mène, la ville de Cavalaire souhaite faire de ce site un lieu consacré à la nature. Cette réalisation a l'avantage de s'accorder avec l'ouverture au public du Domaine FONCIN, propriété du Conservatoire du Littoral. Il s'agit d'un domaine de 15 ha avec sa bâtisse du 19^{ème} siècle, dans le site classé, au titre des sites et des paysages, de la corniche des Maures.

Cette construction qui sera vertueuse (BDM Or) marquera le début d'une politique environnementale forte en faveur des équipements publics communaux.

Autorisation de programme n° 1701 « Site UTOM – Maison de la nature »

LIBELLE	COUT TOTAL TTC	REALISE 2017	REALISE 2018	REALISE 2019	REALISE 2020	CREDITS 2021	CREDITS 2022
Dépenses	2 650 000,00	14 328,00	176 479,10	93 294,46	8 784,00	700 000,00	1 557 114,44
- Etudes & tvx							
Recettes	1 710 660,30	0,00	2 350,37	67 190,52	15 304,02	604 200,04	1 021 615,35
- Département	520 000,00		0,00	32 240,89	0,00	227 759,11	260 000,00
- Région	500 000,00		0,00	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00
- Etat (DETR)	199 954,30		0,00	0,00	0,00	100 000,00	99 954,30
- Etat (res.parl)	6 000,00		0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
- DREAL	50 000,00		0,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
- FCTVA	434 706,00		2 350,37	28 949,63	15 304,02	1 440,93	386 661,05
Déficit ou excédent	-939 339,70	- 14 328,00	- 174 128,73	- 26 103,94	+ 6 520,02	-95 799,96	-635 499,09

- Projet : Cavalaire Cœur de Ville

Le projet vise la construction de nombreux équipements publics qui surpasseront les normes environnementales aujourd'hui en vigueur et celles déjà annoncées. Il offrira aussi à la commune un patrimoine immobilier valorisable avec des locaux commerciaux. Ces derniers, comme une partie du parking souterrain, pourront être cédés en cas de besoin. De plus, les économies d'énergie auront un impact significatif sur le budget de fonctionnement de la commune.

Le montant des coûts de travaux de ce projet est de 39,7 M€ HT.

Cette somme est répartie de la manière suivante :

- Equipements publics : 20,8 M€
- Espaces publics : 1,9 M€
- Parking public : 10,4 M€ (possibilité de budget annexe)

- Commerces et services : 4,8 M€
- Locaux professionnels : 1,8 M€

A cette somme s'ajoute un montant d'honoraires de 6 M€ (dont 400 000 € pour le concours de maîtrise d'œuvre).

Les dépenses liées à la construction de commerces et bureaux seront autofinancées par la cession du patrimoine foncier libéré par le projet d'une part et les revenus locatifs des nouveaux locaux d'autre part. Ces éléments du projet pourront faire l'objet d'un budget annexe. Il en est de même pour le parking souterrain. Cela représente une somme totale de 15,2 M€. Les locaux professionnels, estimés à 1,8 M€ offriront un retour sur investissement rapide, puisqu'ils seront cédés. Cela permettra d'ailleurs une plus-value importante du fait que le projet sera réalisé sur un terrain communal.

La commune vise une subvention à hauteur de 65% pour les équipements et espaces publics. La faisabilité de ce projet avec un concours financier de 50% est également étudiée.

3.2 Les orientations pluriannuelles

- Un Plan Pluriannuel d'Investissement de Fonctionnement pour la voirie

Il permet à la commune d'avoir une vision précise des actions et des budgets d'investissement qu'elle va engager sur la période 2021 à 2025. Aucun PPI de ce type n'avait été mis en place, jusqu'à présent, à Cavalaire-sur-Mer. L'objectif est donc de se donner de véritables moyens pour remettre la voirie de la ville à niveau. Ce PPI sera soumis au vote du conseil municipal lors de sa séance budgétaire.

LIBELLE	TOTAL 2021-2025	2021	2022	2023	2024	2025
Bandes roulantes	1 750 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
• <i>Fonctionnement</i>	425 000	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000
• <i>Investissement</i>	1 325 000	265 000	265 000	265 000	265 000	265 000
Aménagements	750 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
• <i>Fonctionnement et investissement</i>						
Total		500 000	500 000	500 000	500 000	500 000

- [Les Plans Pluriannuels d'Investissement et de Fonctionnement à venir](#)

Forte de l'expérience acquise dans la mise en place du PPI pour la voirie, la commune a engagé un travail visant la mise en place de Plans Pluriannuels d'Investissement (PPI) pour son patrimoine bâti, ses espaces verts et son parc informatique pour la période 2022-2025.

3.3 Données prospectives

Un travail de prospective budgétaire, permettant de déterminer notamment l'impact pluriannuel sur les dépenses de fonctionnement des projets précités est en cours d'élaboration. Elle sera soumise à l'attention des conseillers municipaux au plus tard lors de la séance où sera inscrite pour approbation l'autorisation de programme du projet Cavalaire Cœur de Ville.

4. Les budgets annexes

4.1. Budget annexe de l'assainissement

SECTION D'EXPLOITATION									
DEPENSES					RECETTES				
Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021	Evo.	Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2020	Evo.
011	Charges à caractère général	1 185 363	1 206 811	+1,81%	70	Produits des services	1 250 000	1 550 000	+24,0%
012	Charges de personnel	173 000	200 000	+15,61%	013	Atténuations de charges			
65	Autres charges de gestion	4 000	4 000		74	Subv. d'exploitation			
66	Charges financières	0	0		75	Autres produits			
67	Charges exceptionnelles	10 100	10 100	NS	76	Produits financiers			
022	Dépenses imprévues	16 861	19 118	NS	77	Produits exceptionnels			
002	Résultats reportés	0	0	NS	002	Résultats reportés	347 552	105 210	NS
Total dépenses réelles		1 389 324	1 440 029	+3,65%	Total recettes réelles		1 597 552	1 655 210	+3,61%
023	Virement en investissement	0	0						
042	Opérations d'ordre	233 752	240 705	NS	042	Opérations d'ordre	25 524	25 524	0,00%
Total dépenses d'ordre		233 752	240 705	NS	Total recettes d'ordre		25 524	25 524	0,00%
TOTAL DEPENSE EXPLOITATION		1 623 076	1 680 734	+3,55%	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		1 623 076	1 680 734	+3,55%

SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021		Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021	
16	Emprunts				10	Dotations	55 370	13 597	
20	Immobilisations incorporelles	175 000	20 000		13	Subv. d'investissements	71 492	0	
21	Immobilisations corporelles	316 132	353 000		16	Emprunts			
23	Travaux en-cours	453 248	275 000						
020	Dépenses imprévues	10 122	8 894						
001	Résultats reportés				001	Résultats reportés	619 412	778 110	
Total dépenses réelles		954 502	656 894		Total recettes réelles		746 274	791 707	
040	Opérations d'ordre	25 524	25 524		021	Virement du fonct.	0	0	
041	Opérations patrimoniales	5 000	5 000		040	Opérations d'ordre	233 752	240 705	
Total dépenses d'ordre		30 524	30 524		041	Opérations patrimoniales	5 000	5 000	
	RAR 2020		421 486			RAR 2020		71 492	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		985 026	1 108 904		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		985 026	1 108 904	

4.2. Budget annexe des transports

SECTION D'EXPLOITATION									
DEPENSES					RECETTES				
Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021	Evo.	Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021	Evo.
011	Charges à caractère général	236 400	228 350	-3,41%	70	Produits des services	0	0	
012	Charges de personnel	120 000	110 000	-8,33%	013	Atténuations de charges			
65	Autres charges de gestion	10 600	5 600	-47,17%	74	Subv. d'exploitation	390 000	360 000	-7,69%
66	Charges financières	2 006	1 563	-22,08%	75	Autres produits			
67	Charges exceptionnelles	500	500		76	Produits financiers			
022	Dépenses imprévues	9 529	21 528	NS	77	Produits exceptionnels	0	1 000	NS
002	Résultats reportés	0	0	NS	002	Résultats reportés	10 133	24 147	NS
Total dépenses réelles		379 035	367 541	-3,03%	Total recettes réelles		400 133	385 147	-4,15%
023	Virement en investissement	0							
042	Opérations d'ordre	21 098	17 606	NS	042	Opérations d'ordre	0	0	
Total dépenses d'ordre		21 098	17 606	NS	Total recettes d'ordre		0	0	
TOTAL DEPENSE EXPLOITATION		400 133	385 147	-3,75%	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		400 133	385 147	-3,75%

SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021		Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021	
16	Emprunts	10 914	10 914		10	Dotations	5 000	0	
20	Immobilisations incorporelles	0	0		13	Subv. d'investissements			
21	Immobilisations corporelles	72 000	80 000		16	Emprunts			
23	Travaux en-cours	0	0						
020	Dépenses imprévues	3 686	2 378						
001	Résultats reportés	0	0		001	Résultats reportés	60 502	75 686	
Total dépenses réelles		86 600	93 292		Total recettes réelles		65 502	75 686	
040	Opérations d'ordre	0	0		021	Virement du fonctionnement			
041	Opérations patrimoniales	0	0		040	Opérations d'ordre	21 098	17 606	
					041	Opérations patrimoniales			
Total dépenses d'ordre		0	0		Total recettes d'ordre		21 098	17 606	
	RAR 2019		0						
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		86 600	93 292		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		86 600	93 292	

4.3. Budget annexe du port public de plaisance

SECTION D'EXPLOITATION									
DEPENSES					RECETTES				
Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021	Evo.	Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021	Evo.
011	Charges à caractère général	160 000	150 000	NS	70	Produits des services	174 000	224 950	NS
012	Charges de personnel	0	0	NS	013	Atténuations de charges			
65	Autres charges de gestion	0	0	NS	74	Subv. d'exploitation			
66	Charges financières	12 865	11 393	NS	75	Autres produits	565 000	185 000	NS
67	Charges exceptionnelles	90 000	6 200	NS	76	Produits financiers			
022	Dépenses imprévues	3 602	5 759	NS	77	Produits exceptionnels	0	0	NS
002	Résultats reportés	0	0	NS	002	Résultats reportés	193 543	69 419	NS
Total dépenses réelles		266 467	173 352	NS	Total recettes réelles		932 543	479 369	NS
023	Virement en investissement								
042	Opérations d'ordre	671 804	311 756	NS	042	Opérations d'ordre	5 728	5 739	NS
Total dépenses d'ordre		671 804	311 756	NS	Total recettes d'ordre		5 728	5 739	NS
TOTAL DEPENSE EXPLOITATION		938 271	485 108	NS	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		938 271	485 108	NS

SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021		Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021	
16	Emprunts	65 387	66 817		10	Dotations	23 273	0	
20	Immobilisations incorporelles	51 662	0		13	Subv. d'investissements	1 323 000	150 000	
21	Immobilisations corporelles	0	0		16	Emprunts			
23	Travaux en-cours	2 873 538	1 850 000		23	Tvx en-cours avances			
020	Dépenses imprévues	6 471	28 234		001	Résultats reportés	1 234 709	1 937 358	
001	Résultats reportés								
Total dépenses réelles		2 997 058	1 945 051		Total recettes réelles		2 580 982	2 087 358	
040	Opérations d'ordre	5 728	5 739		021	Virement du fonctionnement			
041	Opérations patrimoniales	35 000	35 000		040	Opérations d'ordre	421 804	311 756	
					041	Opérations patrimoniales	35 000	35 000	
Total dépenses d'ordre		40 728	40 739		Total recettes d'ordre		456 804	346 756	
	RAR 2020		742 324			RAR 2020		294 000	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		3 037 786	2 728 114		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		3 037 786	2 728 114	

4.4. Budget annexe parking Gleizes

SECTION D'EXPLOITATION									
DEPENSES					RECETTES				
Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021	Evo.	Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021	Evo.
011	Charges à caractère général	39 450	41 000	3,93%	70	Produits des services	26 000	26 000	0%
012	Charges de personnel	24 000	25 000	4,17%	013	Atténuations de charges			
65	Autres charges de gestion	3 000	3 000	0%	74	Subv. d'exploitation			
66	Charges financières	0	0		75	Autres produits	0	0	
67	Charges exceptionnelles	2 000	2 000	0%	76	Produits financiers			
022	Dépenses imprévues	3 447	4 977	NS	77	Produits exceptionnels	30	30	NS
695	Impôts sur les bénéfices	0	0	NS	002	Résultats reportés	46 462	49 947	+7,50%
Total dépenses réelles		72 397	75 977	4,94%	Total recettes réelles		72 492	75 977	4,94%
023	Virement en investissement								
042	Opérations d'ordre	95	0		042	Opérations d'ordre	0	0	
Total dépenses d'ordre		95	0		Total recettes d'ordre		0	0	
TOTAL DEPENSE EXPLOITATION		72 492	75 977	4,94%	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		72 492	75 977	4,94%

SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021		Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021	
16	Emprunts et cautionnements	2 000	2 000		10	Dotations			
20	Immobilisations incorporelles				13	Subv. d'investissements			
21	Immobilisations corporelles	2 400	2 400		16	Cautions restituées	2 000	2 000	
23	Travaux en-cours				23	Tvx en-cours avances			
020	Dépenses imprévues	60	120		001	Résultats reportés	2 365	2 520	
001	Résultats reportés								
Total dépenses réelles		4 460	4 520		Total recettes réelles		4 365	4 520	
040	Opérations d'ordre				021	Virement du fonctionnement			
041	Opérations patrimoniales				040	Opérations d'ordre	95	0	
Total dépenses d'ordre		0	0		Total recettes d'ordre		95	0	
	RAR		0						
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		4 460	4 520		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		4 460	4 520	

4.5. Budget annexe Maison funéraire

SECTION D'EXPLOITATION									
DEPENSES					RECETTES				
Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021	Evo.	Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021	Evo.
011	Charges à caractère général	36 500	31 500	-13,70%	70	Produits des services	25 000	25 000	0%
012	Charges de personnel	25 000	25 000	0%	013	Atténuations de charges			
65	Autres charges de gestion	2 000	2 000	0%	74	Subv. d'exploitation			
66	Charges financières	0	0		75	Autres produits	0	0	
67	Charges exceptionnelles	2 000	2 000	0%	76	Produits financiers			
022	Dépenses imprévues	4 615	3 103	NS	77	Produits exceptionnels	0	0	NS
002	Résultats reportés	0	0	NS	002	Résultats reportés	45 115	38 603	-14,43%
Total dépenses réelles		70 115	63 603	-9,29%	Total recettes réelles		70 115	63 603	-9,29%
023	Virement en investissement								
042	Opérations d'ordre	0	0		042	Opérations d'ordre	0	0	
Total dépenses d'ordre		0	0		Total recettes d'ordre		0	0	
TOTAL DEPENSE EXPLOITATION		70 115	63 603	-9,29%	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		70 115	63 603	-9,29%

SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021		Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021	
16	Emprunts				10	Dotations			
20	Immobilisations incorporelles				13	Subv. d'investissements			
21	Immobilisations corporelles				16	Cautions restituées			
23	Travaux en-cours				23	Tvx en-cours avances			
020	Dépenses imprévues				001	Résultats reportés			
001	Résultats reportés								
Total dépenses réelles		0	0		Total recettes réelles		0	0	
040	Opérations d'ordre				021	Virement du fonctionnement			
041	Opérations patrimoniales				040	Opérations d'ordre			
					041	Opérations patrimoniales			
Total dépenses d'ordre		0	0		Total recettes d'ordre		0	0	
	RAR		0						
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		0	0		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		0	0	

4.6. Budget annexe du cimetière – vente de caveaux et columbariums

SECTION D'EXPLOITATION									
DEPENSES					RECETTES				
Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021	Evo.	Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021	Evo.
011	Charges à caractère général	40 091	46 226		70	Produits des services	45 000	45 000	
012	Charges de personnel				013	Atténuations de charges			
65	Autres charges de gestion				74	Subv. d'exploitation			
66	Charges financières	4 778	4 373		75	Autres produits			
67	Charges exceptionnelles	30 001	7 000		76	Produits financiers			
022	Dépenses imprévues	0	3 001		77	Produits exceptionnels			
002	Résultats reportés				002	Résultats reportés	12 394	10 001	
Total dépenses réelles		74 870	60 600		Total recettes réelles		57 394	55 001	
023	Virement en investissement								
042	Opérations d'ordre	45 000	45 000		042	Opérations d'ordre	62 476	50 599	
Total dépenses d'ordre		45 000	45 000		Total recettes d'ordre		62 476	50 599	
TOTAL DEPENSE EXPLOITATION		119 870	105 600		TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		119 870	105 600	

SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021	Evo.	Chap.	Libellé	BP 2020	BP 2021	Evo.
16	Emprunts	18 674	19 079		10	Dotations			
20	Immobilisations incorporelles				13	Subv. d'investissements			
21	Immobilisations corporelles				16	Cautions restituées			
23	Travaux en-cours				23	Tvx en-cours avances			
020	Dépenses imprévues								
001	Résultats reportés				001	Résultats reportés	36 150	24 678	
Total dépenses réelles		18 674	19 079		Total recettes réelles		36 150	24 678	
040	Opérations d'ordre	62 476	50 599		021	Virement du fonctionnement			
041	Opérations patrimoniales				040	Opérations d'ordre	45 000	45 000	
Total dépenses d'ordre		62 476	50 599		Total recettes d'ordre		45 000	45 000	
	RAR		0						
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		81 150	69 678		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		81 150	69 678	